

Me Blum, avocate et fidèle conseillère de la duchesse pendant quarante ans, avait, en tant que son exécuteur testamentaire, chargé l'étude Couturier Nicolay d'en faire l'inventaire et l'estimation. Laquelle, établie par les experts Jacques Monnaie, Emeric Portier et Philippe Jerret a permis d'éviter des transactions amiables au rabais